

Programme d'Intérêt Général (PIG)
« Habiter Mieux » du Pays du Cambrésis

En 2019, le Pays du Cambrésis renouvelle, pour une durée de 5 ans, son PIG « Habiter Mieux » dans le but de remédier à la précarité énergétique de ses habitants en améliorant son parc privé ancien. L'enjeu est de rénover 170 logements par an en moyenne.

EXEMPLE PROJET DE TRAVAUX

Propriétaire occupant

Ressources modestes

- Isolation des combles perdus,
- Installation d'un système de chauffage performant,
- Remplacement des menuiseries,
- Installation d'une VMC simple flux.

Dispositif MA PRIME RÉNOV' SÉRÉNITÉ

Subventions cumulables

- **L'Agence nationale de l'habitat (Anah) :** 12 000 €
- **Pays du Cambrésis :** 500 €
- **Conseil Régional des Hauts de France :** 3 000 €
+ valorisation de CEE possible

Reste à charge : 19 568 €

Financé par un éco PTZ

Si vous aviez choisi le dispositif
MA PRIME RÉNOV' seul

- **MaPrimeRénov' :** 2 787 €
+ valorisation de CEE possible

Reste à charge : 32 281 €

* Éligibilité aux aides financières à définir avec l'opérateur



Montant des travaux
35 068 € TTC

Montant total des
subventions possibles
15 500 €

Gain énergétique
44 %

inHari
HABITAT - AMÉNAGEMENT - TERRITOIRES

INFORMATIONS

09 51 54 86 37
contact@inhari.fr
agence.nord@inhari.fr